

Marais d'Orx et zones humides associées //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
1995



FRANCE

Surface :
956 ha

Date d'inscription :
27 octobre 2011

Coordonnées :
43° 35' N 01° 24' W

Résumé

Vaste zone humide composée de marais, de vasières, de prairies humides et ceinturée d'un réseau de digues et canaux, le marais d'Orx a été asséché autrefois pour l'agriculture. Il a été restauré et sert aujourd'hui de site d'oiseaux, d'hivernage et de halte migratoire important pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau. C'est l'un des rares lieux de nidification de la spatule blanche.

Le site est également important pour de très nombreux insectes, amphibiens, reptiles, poissons et mammifères, notamment des espèces menacées comme la cistude d'Europe ou le vison d'Europe. De plus, le site joue un rôle majeur pour la maîtrise des crues.

Importance internationale

Le site bénéficie du label de reconnaissance internationale Ramsar au regard, en particulier, de son fort intérêt ornithologique. Parmi les 247 espèces d'oiseaux présentes sur le site, un grand nombre sont menacées ou vulnérables aux niveaux européen et international. Le site abrite des espèces animales à un stade critique de leur cycle de vie (vison d'Europe, oie cendrée, spatule blanche, anguille, élanion blanc, héron pourpré, balbuzard pêcheur, etc.) contribuant ainsi au maintien de la diversité biologique de la région biogéographique. Par ailleurs, le site accueille plus de 1 % de la population mondiale pour cinq espèces d'oiseaux d'eau : le canard souchet, le canard pilet, le canard chipeau, la spatule blanche et la sarcelle d'hiver.

Localisation générale

Le marais d'Orx se situe entre l'océan Atlantique et les coteaux de l'Adour, dans le sud-ouest du département des Landes (région Nouvelle-Aquitaine). À 15 km au nord de la ville de Bayonne, il avoisine les centres touristiques majeurs de la côte landaise.



Marais d'Orx
et zones humides
associées

Services rendus par les zones humides

Le site a fait l'objet d'une étude spécifique pour quantifier les différentes valeurs ajoutées, les services rendus par la zone humide et, plus globalement, la valeur écosystémique de cette vaste zone humide. Il apparaît que le site génère des services d'approvisionnement (21,1 %), des services de régulation (26 %), des services culturels (52,9 %). En rapportant cette valeur économique à l'unité de surface, la valeur des écosystèmes du site du marais d'Orx est estimée à 1 195 euros/ha/an. On peut citer comme services écosystémiques : support de biodiversité, fauche, pollinisation, éducation, aménités paysagères, approvisionnement en eau douce, régulation du climat, tourisme vert, régulation des inondations.

Facteurs défavorables

Ce site artificialisé nécessite des moyens humains et financiers, en particulier pour maintenir ses caractéristiques de polder. En effet, le marais d'Orx joue un rôle majeur car il constitue la seule zone d'expansion des crues du bassin versant du Boudigau. La régulation différenciée des niveaux d'eau dans les quatre casiers permet de réguler les crues et de préserver l'usage de la route RD71 qui traverse le site. La reconquête de la qualité de l'eau, actuellement médiocre (eutrophe) est aussi une priorité, tout comme le maintien des continuités écologiques parfois gênées par les digues et ouvrages hydrauliques, caractéristiques du polder.



Quatre espèces représentatives du site



CISTUDE D'EUROPE
(*Emys orbicularis*)

Cette petite tortue d'eau douce apprécie les zones humides, habitat idéal pour s'abriter et se nourrir. Les différents suivis ont mis en évidence la présence d'une importante population sur le site du marais d'Orx et ses abords. La reproduction y est avérée par la capture de juvéniles et d'émergentes et la localisation des zones d'hivernation et de ponte.



SPATULE BLANCHE
(*Platalea leucorodia*)

Ce grand oiseau au plumage blanc est reconnaissable à son bec long, large, curieusement ridé et spatulé à l'extrémité. L'espèce est présente sur le site toute l'année. Au printemps, le marais d'Orx en est l'un des rares sites de nidification en France, mais surtout un site de halte migratoire post-nuptiale de première importance pour la population nord-atlantique (environ 30 % d'individus en halte migratoire).



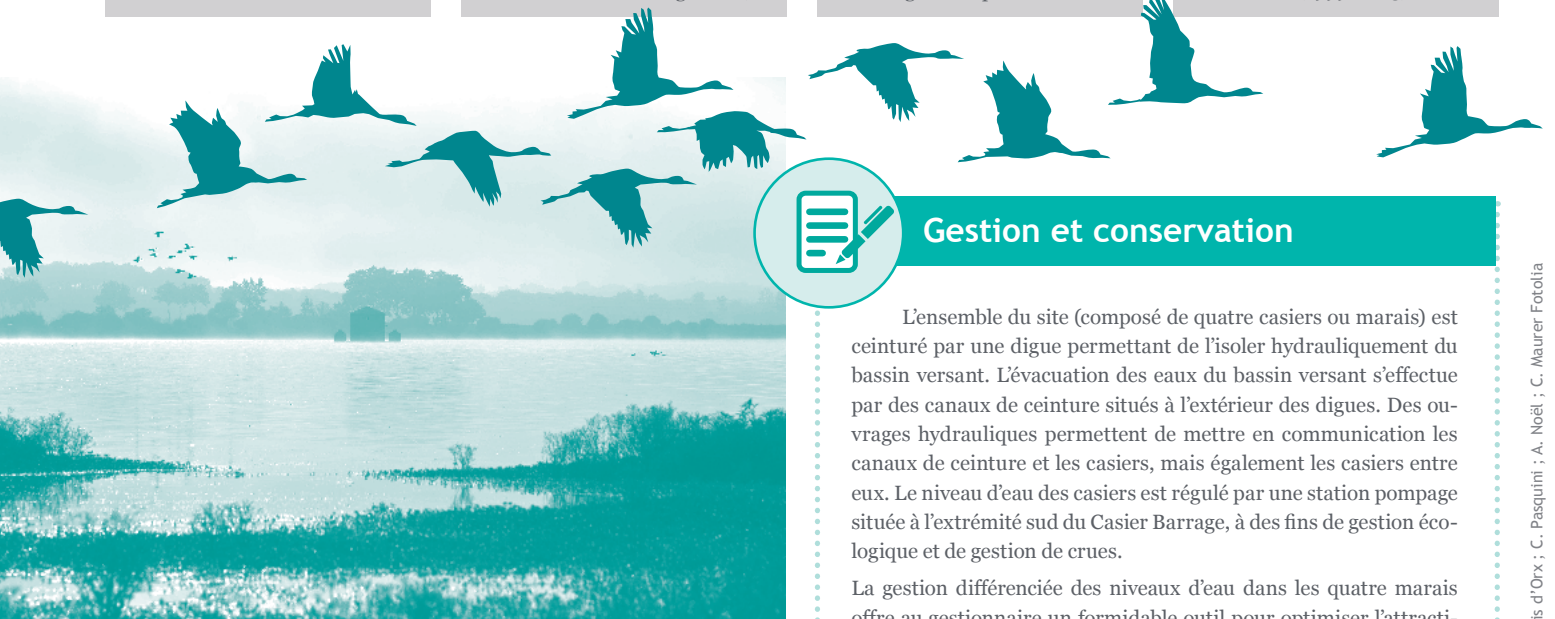
OIE CENDRÉE
(*Anser anser*)

L'oie cendrée est la souche sauvage de notre oie domestique. Son plumage est gris-brun avec des reflets blancs sur le dessus. Le marais d'Orx est l'un des principaux sites d'hivernage en France ; il a déjà accueilli plus d'un millier d'oies en hiver. La légère baisse de la fréquentation de ces dernières années est à mettre en corrélation avec la remontée vers le Nord du centre de gravité de l'hivernage de l'espèce.



VISON D'EUROPE
(*Mustela lutreola*)

Le vison d'Europe est une des espèces de mammifères carnivores parmi les plus menacées. C'est un petit mustélide à la fourrure brun foncé marquée d'une à deux taches blanches sur le museau. Il vit dans les petites rivières, les marais et les ruisseaux. Sa présence a été confirmée au marais d'Orx grâce aux suivis réalisés dans le cadre du 1^{er} Plan national de restauration (1999-2003).



Biodiversité

Asséché sous Napoléon III à des fins agricoles, cet ancien polder ceinturé de canaux, constitue aujourd'hui une halte privilégiée pour les oiseaux migrateurs qui y trouvent repos et nourriture. Composé d'une mosaïque de milieux (plans d'eau, saulaies, roselières, prairies humides, jonçales), le marais d'Orx accueille en particulier une grande diversité d'oiseaux d'eau. Il est devenu un site d'importance communautaire pour l'hivernage des anatidés. On observe également un grand nombre d'espèces inféodées aux zones humides (amphibiens, reptiles, insectes, mammifères).

247 espèces d'oiseaux sont à ce jour comptabilisées et présentes sur le site dont 137 oiseaux hivernants et/ou migrateurs, rares et/ou occasionnels et 110 espèces nichées au sens large. On peut notamment citer la spatule blanche, le balbuzard pêcheur, l'élanion blanc, mais aussi le héron pourpré, l'anguille, la cistude d'Europe, l'agrion de Mercure, la cordulie à corps fin, le vison d'Europe, le grand rhinolophe, le petit rhinolophe, la lamproie marine.

L'ensemble du site (composé de quatre casiers ou marais) est ceinturé par une digue permettant de l'isoler hydrauliquement du bassin versant. L'évacuation des eaux du bassin versant s'effectue par des canaux de ceinture situés à l'extérieur des digues. Des ouvrages hydrauliques permettent de mettre en communication les canaux de ceinture et les casiers, mais également les casiers entre eux. Le niveau d'eau des casiers est régulé par une station pompée située à l'extrémité sud du Casier Barrage, à des fins de gestion écologique et de gestion de crues.

La gestion différenciée des niveaux d'eau dans les quatre marais offre au gestionnaire un formidable outil pour optimiser l'attractivité du site pour les nombreuses espèces animales, mais également pour favoriser une renaturation des habitats de bordure.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.